



## Subventions de contrepartie

Rapport à la Fondation Rotary

*La Fondation Rotary  
One Rotary Center  
1560 Sherman Ave.  
Evanston, IL 60201-3698, États-Unis  
Fax +1 847 866 9759  
contact.center@rotary.org*

Le parrain principal (club/district) doit remettre un rapport à la Fondation tous les douze mois pendant la durée de l'action, et un rapport final dans les deux mois suivant la fin de l'action.

### Information sur l'action

Subvention de contrepartie N° \_\_\_\_\_ Lieu de l'action (pays) \_\_\_\_\_

Rapport Intermédiaire  Rapport Final Période du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Club parrain du pays d'accueil \_\_\_\_\_ District \_\_\_\_\_

Club parrain international \_\_\_\_\_ District \_\_\_\_\_

### Description de l'action

1. Description de l'action.

a. Quels étaient les objectifs initiaux ?

b. Quels ont été les résultats obtenus ? (Ne pas oublier de nous envoyer de bonnes photos prises sur le vif montrant la participation des bénéficiaires et des Rotariens. Veuillez indiquer le nom du photographe.)

c. Lieu, date et bénéficiaires de l'action ?

2. Si l'action a subi des changements, spécifiez comment et pourquoi.

## **Participation des Rotariens**

---

3. Comment les Rotariens ont-ils dirigé et surveillé l'action ? \_\_\_\_\_
  
4. Combien de Rotariens du club local ont-ils participé à l'action ? \_\_\_\_\_
5. Comment les Rotariens du club local ont-ils participé à l'action ? Citer les implications non-financières.
  
6. Combien de Rotariens du club parrain international ont-ils participé à l'action ? \_\_\_\_\_
7. Comment les Rotariens du club parrain international ont-ils participé à l'action ? Citer les implications non-financières.

## **Impact sur la collectivité**

---

8. Combien de personnes ont-elles bénéficié de l'action ? \_\_\_\_\_
9. Quel impact l'action a-t-elle eu sur les bénéficiaires ?
  
10. Quels sont les résultats anticipés de l'action à long terme ?

## Rapport financier

Devise utilisée \_\_\_\_\_ Taux de change \_\_\_\_\_ = 1 USD

### 11. Revenus

| Origines du revenu                                 | Devise | Montant |
|--|--------|---------|
| 1. Subvention de contrepartie TRF et contributions |        |         |
| 2. Autre revenu (précisez)                         |        |         |
| 3. Autre revenu (précisez)                         |        |         |
| 4. Intérêts (le cas échéant)                       |        |         |
| <b>Total des revenus</b>                           |        |         |

### 12. Dépenses (ajouter des lignes si nécessaire)

| Poste        | Nom du fournisseur | Devise | Montant |
|--------------|--------------------|--------|---------|
| 1.           |                    |        |         |
| 2.           |                    |        |         |
| 3.           |                    |        |         |
| 4.           |                    |        |         |
| 5.           |                    |        |         |
| 6.           |                    |        |         |
| 7.           |                    |        |         |
| 8.           |                    |        |         |
| 9.           |                    |        |         |
| 10.          |                    |        |         |
| <b>Total</b> |                    |        |         |

**13. Relevé bancaire** – un relevé bancaire attestant des revenus et des dépenses ci-dessus doit être joint à ce rapport.

### Important

- Rapport final:  
*Si les fonds restants sont inférieurs à 200 USD, veuillez affecter cette somme de manière appropriée. Si le reliquat s'élève à plus de 200 USD, les fonds doivent être retournés à la Fondation Rotary. En Inde, tous les fonds inutilisés doivent être retournés au bureau régional.*
- Subventions de contrepartie de plus de 25 000 USD  
*Joindre un rapport de vérification des comptes aux rapports intermédiaires et de fin.*
- Conservez vos factures et reçus pour une durée de 5 ans minimum ou plus selon la réglementation locale en vigueur. Uniquement en cas de besoin, la Fondation vous demandera de lui faire parvenir les reçus.*
- Si des fonds pour prêts renouvelables (micro crédits) sont utilisés pour votre action, vous devez télécharger le formulaire rapport complémentaire prêts renouvelables sur [www.rotary.org](http://www.rotary.org).*

### 14. Signature certifiée

Si un club est parrain de la subvention, le président actuel du club doit certifier ce rapport.

Si le parrain est un district, le rapport doit être certifié par le responsable Subventions de district.

En signant ce rapport, je confirme que, à ma connaissance, le montant de cette subvention de contrepartie a été dépensé dans le respect des lignes de conduite approuvées par les administrateurs de la Fondation. Je confirme en outre l'exactitude des informations fournies. Les originaux des reçus et factures seront conservés pendant au moins cinq ans ou plus selon la réglementation locale en vigueur à des fins d'audit éventuel.

Je suis informé que les photos soumises avec ce rapport deviennent la propriété du Rotary et qu'elles ne me seront pas retournées. Je certifie posséder tous les droits associés à ces photos, y compris de copyright, et autorise le Rotary et la Fondation à faire usage de ces photos sans aucune contrepartie financière ni restriction, sous n'importe quelle forme ou média connu ou à venir. J'autorise aussi le Rotary à manipuler ces photos comme il l'entend et sans aucune restriction sur ses sites web et dans ses magazines, brochures, dépliants, plaquettes, expositions et tout autre document de promotion du Rotary International et de la Fondation Rotary.

|                    |             |          |
|--------------------|-------------|----------|
| Nom                | Signature   | Date     |
| Fonction au Rotary | Nom du club | District |

Nous vous remercions de nous aider à améliorer notre programme de subventions en répondant aux questions suivantes.

### **A. Impact pour le Rotary – plusieurs choix possibles**

---

- L'action a permis de renforcer les connections internationales de notre club ou de notre district.
- L'action a entraîné une augmentation des effectifs du club.
- La visibilité du Rotary dans notre collectivité s'en est trouvée renforcée.
- Notre club est plus sensible aux besoins de la collectivité.
- Les activités bénévoles de notre club ont augmenté.
- Notre club/district s'intéresse davantage aux subventions de la Fondation et aux programmes du R.I.
- Les Rotariens d'autres pays sont davantage sensibilisés aux besoins de notre collectivité..
- La participation à cette subvention de contrepartie n'a pas eu un impact sensible sur notre club c notre district.

### **B. Durabilité de l'action – plusieurs choix possibles**

---

- L'action se poursuivra sans avoir besoin de fonds de la Fondation.
- La maintenance du matériel acheté avec les fonds de la subvention est assurée localement.
- L'action comprenait un volet formation et ses acquis sont mis à profit.
- L'action a apporté aux membres de la collectivité des compétences, connaissances ou institutions qui renforcent leur indépendance.
- La collectivité a entrepris des actions supplémentaires dans le même domaine.
- L'action ne sera pas poursuivie.

### **C. Suggestions**

---

En vous basant sur votre expérience, quelles suggestions feriez-vous pour améliorer le programme des subventions de contrepartie ?

Si vous considérez votre action comme exemplaire du point de vue de l'engagement rotarien et pensez qu'elle mérite d'être publiée, veuillez compléter le formulaire *RI Newstip* sur [www.rotary.org](http://www.rotary.org). (Ne pas oublier de nous envoyer de bonnes photos prises sur le vif montrant la participation des bénéficiaires et des Rotariens. Veuillez indiquer le nom du photographe.)

### **Liste de vérification**

---

#### **Votre rapport contient-t-il ?**

- La période couverte.
- Les réussites de l'action et la façon dont cela a été accompli
- La participation des Rotariens
- L'impact du Rotary
- Rapport détaillé des revenus et des dépenses
- Relevé bancaire
- Signature certifiée
- Rapport de vérification des comptes (subventions de 25 001 USD et plus)

#### **A faire :**

- Copies des rapports pour les deux partenaires.
- Retour des fonds restants si supérieurs à 200 USD (Exception : en Inde, la loi exige que tous les fonds inutilisés soient retournés)
- Créer un dossier pour conserver le rapport et les reçus pour 5 ans ou plus selon la réglementation locale en vigueur